

Témoignage de Monsieur et Madame Jergaud

A cette époque-là, nous étions cultivateurs à la ferme de Ker Michel en Saint-Molf.

Fin mai 1944, Monsieur C... nous a présenté « le professeur » qui a vécu plusieurs mois chez nous.

C'était un homme très sympathique, serviable, formidable. Et bricoleur : il faisait tout de ses dix doigts. Il a réparé une vieille horloge paysanne, remplacé le balancier perdu par un manche à balai et l'horloge fonctionnait. Il pédalait sur un vieux vélo, actionnant un petit moteur qui fournissait de l'électricité à son poste de radio et il pouvait ainsi écouter les informations. Souvent, il parlait, mais nous ignorions ses activités clandestines.

Un soir, au début d'août 44, deux déserteurs allemands, des marins frappent à la porte. C'est le professeur qui les reçoit. Il est tellement persuasif qu'il arrive à nous convaincre qu'il faut les héberger jusqu'à la victoire prochaine, jusqu'à l'arrivée des Américains.

Les deux Allemands couchent au grenier. Le jour, ils circulent autour de la ferme.

Le 17 août, ils cueillent des mûres dans les buissons du chemin. Survient une patrouille allemande qui s'en allait de Guérande à La Roche-Bernard. Un des marins se sauve. Il réussira après bien des péripéties à traverser les lignes et à rejoindre, grâce aux résistants, la zone libérée.

Quant à l'autre, Gerhart, il est arrêté par la patrouille. Sans hésiter, Jean de Neyman qui a vu la scène, se précipite à son secours et essaie de discuter avec les soldats. Il est arrêté à son tour. Tous les deux sont emmenés à Heinlex.

M. Jergaud ajoute :

« Dans la nuit, des soldats allemands encerclent le pâté de maisons, tirent dans la porte, fouillent partout et arrêtent notre voisin M. Mercy et moi. Ils reviendront d'ailleurs à plusieurs reprises et feront main basse sur de l'argent, des boîtes de conserves et un cochon.

M. Mercy et moi, nous rejoignons Jean de Neyman à Heinlex où nous restons trois jours sans manger. Puis nous sommes transférés à Gron, au camp Franco.

Nous passons en jugement à Heinlex devant des officiers de marine. Le déserteur allemand et le professeur sont condamnés à mort et seront fusillés. Moi, condamné d'abord à mort, je vois ma peine commuée en 2 ans de prison et après 45 jours d'internement à l'école de Méan, je suis libéré. »